

Avant le début de l'épreuve vous déposez sur votre table la photo de votre modèle.

1<sup>ère</sup> partie : durée 30 min.

Vous devez compléter la fiche

« projet de création de la coiffure »

en décrivant ce que vous souhaitez réaliser sur votre modèle et en répondant à la demande imposée en début d'épreuve

c'est à dire : décrire soit le projet de coupe, soit le projet de mise en forme, soit le projet de coiffure.

2<sup>ème</sup> partie : durée 1 h15 min. (+30 min. si passage sous casque séchoir)

Vous devez réaliser la coiffure que vous souhaitez exécuter sur votre modèle masculin ou féminin (décrite en première partie) c'est à dire :

- effectuer le shampoing
- réaliser la coupe (de 3 cm minimum)
- mettre en forme et coiffer

ACADEMIE DE RENNES		EXAMEN : MC	SPECIALITE: STYLISTE VISAGISTE	
SESSION 2003	SUJET	EPREUVE : <b>E1 Création d'une coiffure personnalisée par transformation</b> 1 <sup>ère</sup> partie : Projet de création de la coiffure 2 <sup>ème</sup> partie : Réalisation de la coiffure		
Durée : 1 h 45 (+ 30 min. si passage sous casque séchoir)		Coefficient : 5	Code sujet : n°1	Page : 1/2



**Récapitulation de la note**

• Total des 4 vues : /12

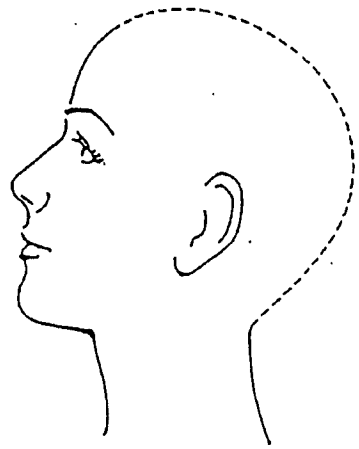
• Qualité du graphisme, netteté et propreté des schémas /6

• Logique des implantations /2

Le total sur 20 points est à reporter au dos et en haut de cette feuille.

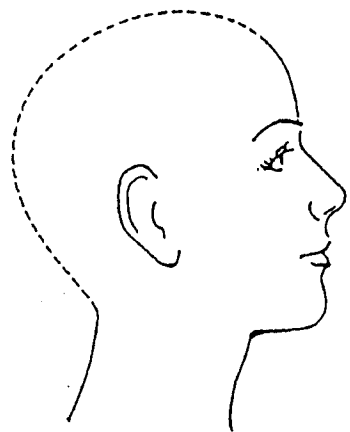
**GABARIT**

**COMMENTAIRE\***



**PROFIL 1**

/3



**PROFIL 2**

/3